

Mathieu Bock-Côté

La
Dénationalisation
tranquille



Boréal

Extraits de la publication

Les Éditions du Boréal
4447, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L2
www.editionsboreal.qc.ca

La Dénationalisation tranquille

Mathieu Bock-Côté

La Dénationalisation tranquille

*Mémoire, identité et multiculturalisme
dans le Québec postréférendaire*

Boréal

Les Éditions du Boréal reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour ses activités d'édition et remercient le Conseil des Arts du Canada pour son soutien financier.

Les Éditions du Boréal sont inscrites au Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée de la SODEC et bénéficient du Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du gouvernement du Québec.

Illustration de la couverture : Bruce Roberts

© Les Éditions du Boréal 2007
Dépôt légal : 3^e trimestre 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Diffusion au Canada : Dimedia
Diffusion et distribution en Europe : Volumen

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Bock-Côté, Mathieu, 1980-

La Dénationalisation tranquille. Mémoire, identité et multiculturalisme
dans le Québec postréférendaire

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7646-0564-6

1. Québécois – Identité ethnique. 2. Politique et culture – Québec (Province). 3. Identité collective – Québec (Province). I. Titre.

FC2926.9.127B62 2007 305.8009714 C2007-941686-1

À mon père, évidemment

CHAPITRE PREMIER

Un souverainisme sans nationalisme ou la conversion des souverainistes québécois au multiculturalisme

À la base de l'activité des révolutionnaires et des hérétiques de tout genre gît cette conviction monstrueuse : ce que nous détruisons peut se remplacer, nous avons quelque chose à mettre à la place.

GABRIEL MARCEL

Risquons l'hypothèse facile, elle n'en demeure pas moins la plus vraisemblable. Depuis le 30 octobre 1995 et la déclaration de Jacques Parizeau sur « l'argent et [les] votes ethniques », la « crise » de la conscience collective propre aux sociétés de la modernité tardive a pris au Québec des allures de psychodrame. Comme si le vieux fond malade de l'imaginaire canadien-français, pétri dans la honte de soi et l'angoisse de la disparition, avait soudainement refait surface avec la réapparition de la défaite sur une question existentielle. Comme si la mauvaise conscience occidentale, un temps endiguée par l'intensité des débats relatifs à la question nationale et par la présence partout visible de la mémoire francophone dans l'espace public, s'était d'un coup déversée dans l'imaginaire collectif, à tout le moins celui d'une certaine couche de la population d'autant plus susceptible de remâcher les mots codés

du multiculturalisme qu'elle y a vu une preuve manifeste de son propre cosmopolitisme.

Ouvrages et articles se sont multipliés, chaque fois pour faire la preuve de l'*ouverture* du nationalisme québécois, pour manifester son refus de « l'ethnocentrisme » et de « l'exclusion », pour témoigner de son affranchissement des réflexes « ethniques » et « xénophobes » qui l'auraient caractérisé plus ou moins explicitement, à tout le moins qui l'auraient maintenu dans une équivoque à dissiper désormais¹. L'actualité politique nous rappelle sans cesse à quel point les élites souverainistes sont devenues sensibles à la moindre accusation d'ethnocentrisme dans la définition du « nous » national. L'élection québécoise de 2003 en avait donné l'illustration quand le président du Parti québécois s'était confondu en excuses et explications pour sortir du piège que lui avait tendu le chef libéral lors du débat télévisé. Idem lors de l'avant-dernière élection fédérale, celle de 2004, quand le Bloc québécois et son chef ont emprunté une rhétorique qui n'avait rien à envier au multiculturalisme fédéral pour définir la nation québécoise comme une société pluraliste aux valeurs progressistes — les valeurs québécoises, décalque souverainiste des valeurs canadiennes mises de l'avant par le Parti libéral du Canada — si bien affirmées qu'il apparaîtrait ridicule de faire appel à la mémoire francophone et à la conscience historique dans laquelle elle est investie pour la caractériser. Plus récemment, à l'automne 2006, l'élite souverainiste confirma son empêchement dans le discours politiquement correct en réduisant la controverse des accommodements raisonnables à une question de droits et libertés absolument soluble dans le chartisme, sans aucun rapport avec l'identité nationale.

Tel est le grand débat sur l'identité québécoise qui sollicite depuis une dizaine d'années l'intelligentsia souverainiste. Par un programme d'ingénierie identitaire, il faudrait créer une nouvelle nation québécoise². D'un modèle périmé on passerait à un autre, désirable parce que correspondant à la réalité complexe de la

société contemporaine. À la suite des autres sociétés occidentales, le Québec serait appelé à refaire la communauté politique en la décentrant de la nation fondatrice qui l'investissait de son particularisme historique distinctif. Un mot s'est rapidement imposé : il faut être *nationaliste civique*. La plupart ont adopté l'étiquette, pour éviter *la mauvaise réputation*.

Il ne s'agit plus seulement de rappeler que les *Canadiens français* et ceux qui les ont rejoint se désignent désormais comme *Québécois*, indiscutablement « l'une des réussites les plus notables du nationalisme québécois » de la Révolution tranquille, affirme Christian Dufour, « l'évolution sociologique la plus massive des 40 dernières années³ », selon Joseph Facal. On tâche de convaincre les Québécois que leur identité a changé, même si le vieux fond du nationalisme francophone en déforme encore l'expression dans ses manifestations les plus populaires. Certes, les mieux disposés envers le sens commun ne peuvent faire autrement que reconnaître la persistance d'une définition de l'identité québécoise à partir de celle de sa majorité française. Encore en 1999, la direction bloquiste était confrontée à l'évidence du communautarisme franco-québécois et de ses réticences à une pleine conversion au pluralisme identitaire :

Est Québécois ou Québécoise celui qui vit sur le territoire du Québec. Cette définition est inclusive. Elle associe l'identité québécoise au fait d'appartenir à une même communauté politique. Elle fait reposer cette identité sur la citoyenneté. Cependant, cette conception n'est pas complètement intériorisée par la population. Il subsiste encore une perception encore trop largement répandue selon laquelle être Québécois veut dire : « Québécois francophone de souche », ou encore d'origine canadienne-française⁴.

Ce qui est une manière comme une autre d'affirmer que la société québécoise ne serait pas encore véritablement consciente de la nouvelle identité qui lui aurait été greffée. Le travail politique du

mouvement souverainiste devrait prendre l'allure d'une grande corvée nationale de pédagogie pluraliste pour apprendre aux Québécois que leur identité n'est plus la même, qu'elle a changé, à tout le moins qu'elle doit changer, et que cette conversion nécessaire doit se faire contre les vieux préjugés francophones qui définissent pour la nation des frontières antérieures à celles instituées par le droit. Pour éviter la prolongation de l'amalgame entre l'identité québécoise et celle de la majorité historique française, on parlera désormais des *Québécois et Québécoises de toutes origines*.

La modernisation identitaire de leur option sera désormais la première préoccupation des souverainistes, qui travaillent à formuler un projet susceptible d'exprimer non plus les revendications historiques des francophones mais celles d'une société moderne parce que multiculturelle, et multiculturelle parce que moderne, pluraliste et ouverte sur le monde, qui exprimera sa différence collective sans passer par le nationalisme traditionnel de sa majorité française — laquelle se convertira au cosmopolitisme intérieur, comme le suggérait Anthony Giddens dans son programme intellectuel pour une nouvelle gauche⁵. Ce sont de grands pans historiques du nationalisme québécois qui sont condamnés par les souverainistes eux-mêmes. On traite indistinctement, par ailleurs, le vieux nationalisme canadien-français et le néonationalisme formulé dans la dynamique de la Révolution tranquille, les deux s'alimentant, quoique à des sources idéologiques bien distinctes, à une même conscience historique qu'on travaille plutôt à refouler hors du discours officiel pour définir progressivement un *souverainisme sans nationalisme* — si l'on préfère, un *souverainisme dénationalisé*.

Un souverainisme dénationalisé : du congrès de 1996 à l'affaire Michaud en passant par le reniement des deux peuples fondateurs

En quelques années, les nationalistes civiques, ou si l'on préfère, pluralistes et progressistes, ont complètement laminé les expressions officielles de l'ancien nationalisme. La dénationalisation de l'option souverainiste s'est opérée en plusieurs étapes. La première concerne la question linguistique et la politique à mener pour préserver l'identité québécoise⁶. Dès 1996, la direction du Parti québécois entrerait en conflit avec son aile la plus nationaliste en refusant de restaurer la Charte de la langue française comme elle s'était engagée à le faire lors de l'élection de 1994. Querelle évidemment classique au Parti québécois entre ses différentes tendances, celle provenant du Mouvement souveraineté-association de René Lévesque s'étant historiquement montrée plus favorable aux droits et privilèges établis de la minorité anglophone que celle représentant le vieux nationalisme des pionniers de la lutte indépendantiste, spécialement ceux de la tendance issue du Rassemblement pour l'indépendance nationale⁷. Querelle toutefois annonciatrice : le Parti québécois revenait néanmoins sur l'héritage de la Charte de la langue française pour en renier plusieurs pans, la protection du français devant désormais mieux s'équilibrer avec un certain libéralisme identitaire susceptible d'accommoder la diversité montréalaise. Montréal, il fallait désormais l'accepter, ne serait pas une ville aussi française que les régions du Québec peuvent l'être. Pour reprendre les propos de Lucien Bouchard au Centaur, « quels devraient être les termes de l'équation linguistique dans la métropole ? Il semble plus facile d'évoquer les modèles à ne pas suivre. Ce modèle n'est pas Jonquière ou Trois-Rivières, et il ne devrait pas l'être [...] »⁸.

Les préoccupations linguistiques, historiquement déterminantes dans la coalition péquiste, à tout le moins pour sa base la plus militante, étaient désormais caractéristiques d'un nationa-

lisme d'arrière-garde aux penchants réactionnaires, auquel la direction du Parti ne devait plus souscrire. On ne devait même plus considérer cette aile nationaliste comme une faction légitime du mouvement souverainiste. Josée Legault campait ainsi les enjeux : « Si les militants [du Parti québécois] approuvent la loi 86, ils auront aussi cédé à ce discours fallacieux et insultant qui dépeint toute protection réelle du français comme une menace aux droits, aux chartes, à l'ONU et j'en passe. C'est ainsi que la défense du français deviendrait une forme dangereuse "d'extrémisme" et la "modération" serait la loi 86 et sa bilinguisation inhérente⁹. » La mise en scène de la querelle idéologique des années à venir était complète : il y aurait les nationalistes radicaux — les purs et durs — étrangers à la culture pluraliste du Québec contemporain, et les souverainistes modernes et ouverts sur le monde, qui cherchent à concilier la protection du français avec une forme de libéralisme identitaire, préoccupé d'abord par les droits et libertés des minorités à respecter dans leur identité.

Certains souverainistes ralliés au nationalisme civique dans ses premières formulations ont dénoncé sans ambages le nationalisme linguistique et ses représentants dans les travaux préparatoires du congrès péquiste de 1996 :

La façon dont les représentants du PQ de Montréal veulent reprendre, sur la place publique, les sempiternelles discussions sur le visage français de Montréal, sur l'intégration des immigrants à la culture francophone, ne fera qu'alimenter la perception que la raison d'être du PQ — qui est de réaliser la souveraineté du Québec — est une affaire qui doit se régler par et pour les francophones. Perceptions fâcheuses s'il en est, mais tout aussi fâcheuses ont été certaines déclarations à ce sujet. La souveraineté sera ouverte à la diversité linguistique et culturelle ou ne sera pas¹⁰.

Pour citer Josée Legault, « en ce qui concerne la question linguistique, force est de constater que la lutte pour le renforcement

du français est maintenant perçue et présentée dans plusieurs milieux comme une vue archaïque de l'esprit, et ce, même chez certains souverainistes¹¹ ». Le nationalisme linguistique, discrédité, a été le premier objet d'une polémique qui se répéterait au fil des années, ses partisans étant progressivement marginalisés dans la coalition souverainiste au point de perdre systématiquement toutes les batailles qu'ils chercheraient à mener, comme celle du cégep français, apparue depuis le congrès national de 2000, que la classe politique et médiatique a frappée d'un interdit de considération¹².

Une fois tirées les premières salves politiques sur les plus militants des nationalistes pour enclencher la métamorphose idéologique du projet souverainiste, l'affrontement s'est vite déplacé sur un front bien plus important, parce que concernant non plus seulement la question linguistique mais le nationalisme québécois toutes tendances confondues. Autrement dit, ce nouvel enjeu ne relevait plus seulement du nationalisme idéologique mais du sentiment national diffus dans la majorité francophone. Une deuxième étape allait être franchie. En 1999, le Bloc québécois, dans le cadre de ses chantiers de modernisation, congédiait la notion des *deux peuples fondateurs*, marquée par le « nationalisme ethnique » et par une définition trop culturelle et historique de la communauté politique québécoise. Une telle notion, semblait-il, serait de nature à fermer l'identité québécoise à ceux cherchant à la rejoindre sur la base de critères plus contemporains. Autrement dit, exiger le partage d'une conscience historique n'est plus à l'ordre du jour lorsqu'il s'agit de définir les critères d'une appartenance nationale appelée à se fondre dans la culture des droits et du droit — on a parlé à cet égard de « tournant de la citoyenneté ». La direction bloquiste a donc fait remarquer que « les souverainistes devraient intensifier leurs efforts en vue d'enrichir le projet de la souveraineté et de démontrer son caractère inclusif auprès des Québécois et Québécoises, en particulier celles et ceux issus de l'immigration », tout en soulignant qu'on ne pouvait dans cette

perspective continuer de définir le peuple québécois « comme un peuple fondateur », ce qui serait un « raccourci historique » inacceptable « associant les Québécois d'aujourd'hui avec les Canadiens français de 1867 ». Et les bloquistes de révéler leur préoccupation centrale : « Comment s'étonner que les Québécois et Québécoises d'origine grecque, haïtienne ou vietnamienne ne se reconnaissent pas dans cette référence » explicitement liée au parcours historique canadien-français¹³? Cette préoccupation devait conduire les souverainistes à faire un examen de conscience pour délester leur projet des derniers obstacles à la mise en place d'une définition vraiment civique et pluraliste de la nation québécoise. On ferait alors une relecture rétrospective du dernier demi-siècle pour y voir le progrès d'une identité nouvelle, *québécoise sans exception* et déprise de la majorité fondatrice et de ses prétentions hégémoniques sur la condition commune. Michel Sarra-Bournet a ainsi affirmé que « la nature du nationalisme s'est transformée au cours des quarante dernières années au Québec. D'un nationalisme canadien-français exclusif fondé sur l'origine ethnique et la religion, on est passé, sous l'impulsion de la Révolution tranquille, à un nationalisme québécois défini par les limites territoriales du Québec¹⁴. » Pour le dire avec les militants du Rassemblement pour l'indépendance du Québec, « il faudra concevoir le [projet souverainiste] indépendamment d'une communauté historique et démocratique précise, fût-elle celle des Québécois d'origine canadienne-française¹⁵ ». Dans la mise à jour de son programme politique, le Bloc québécois endossait ainsi le travail idéologique des intellectuels souverainistes qui ont cherché à modéliser la nation québécoise dans le contexte de la société des identités. Claude Bariteau, le promoteur le plus convaincu du patriotisme constitutionnel parmi les intellectuels ralliés au mouvement national, a invité les souverainistes à « définir une culture politique sans lien avec une culture particulière », autrement dit, sans lien particulier avec la majorité française¹⁶. Bariteau a aussi soutenu qu'une « démarche foncièrement démocratique ne peut pré-

supposer que le groupe majoritaire puisse imposer les éléments de la culture qui le définit. En régime démocratique, ce groupe a plutôt la responsabilité de mettre de l'avant un projet qui rejoigne tous les citoyens et toutes les citoyennes, indépendamment des cultures qui les animent¹⁷. » Car selon Bariteau, « dans un univers multiculturel et multiethnique, ce qu'est devenu le Québec, notamment dans la région de Montréal, la plupart des approches qui se fondent culturellement posent problème car elles débouchent principalement sur un cloisonnement des cultures et, par définition, une baisse de la démocratie¹⁸ ». Il faudrait effacer « l'orientation culturelle du projet souverainiste afin de faire disparaître les derniers irritants qu'elle véhicule eu égard à une conception civique du Québec de demain¹⁹ ». Gérard Bouchard lui-même a proposé de

concevoir la nation québécoise comme un assemblage de groupes ethniques : les Canadiens français ou Franco-Québécois, les Autochtones, les Anglo-Québécois, toutes les communautés culturelles. Chacun a le droit de préserver son identité, ses traditions, et le reste. Mais tout cela, je le répète, dans l'esprit des identités plurielles, conjointes, dans l'esprit d'une appartenance commune à la nation québécoise²⁰.

La culture de convergence, s'il en est une qui peut apparaître à l'interface de toutes ces appartenances, en sera une de métissage et ne devra surtout pas être confondue avec celle de la majorité historique française, comme le nationalisme traditionnel tendait à la prescrire²¹. Pour sa part, cherchant à préserver dans la mesure du possible le référent franco-québécois (« il n'y aurait pas de nation québécoise s'il n'existait pas sur le territoire du Québec une majorité nationale francophone [...] d'où l'importance que joue ce groupe culturel au chapitre de l'identité nationale québécoise²² »), Michel Seymour n'en affirme pas moins qu'il « faudra poursuivre l'implantation d'un nationalisme civique au Québec et s'affran-

chir une fois pour toutes du nationalisme axé sur la majorité d'origine canadienne-française²³ ». Seymour voit dans la redéfinition de la nation québécoise « le symptôme d'un affranchissement progressif des formes résiduelles du nationalisme ethnique ou culturel dans lesquels [sic] les francophones québécois se sont très souvent retrouvés²⁴ ». Les souverainistes doivent cesser d'entretenir des mythes historiques et politiques qui n'interpellent que la majorité française — ce qu'on appelle quelques fois avec dédain la *mémoire victimaire du Canada français*. La thèse des deux peuples fondateurs, mobilisée et explicitée par les souverainistes dans leur critique d'un fédéralisme canadien qui s'en serait détourné, est contraire à la mise en place d'une conception de la nation compatible avec la diversité des origines québécoises et serait le fait d'un certain traditionalisme plus ou moins avoué dans la définition du peuple québécois. Les souverainistes doivent se plier à « l'exigence de cohérence », comme l'ont définie les bloquistes, ce qui implique une adaptation du discours sur l'indépendance à la nouvelle définition de la nation dans laquelle ils se reconnaissent²⁵. Sortir la lutte indépendantiste de la perspective franco-québécoise, trouver de nouvelles raisons pour la fonder qui n'en soient pas dépendantes. S'affranchir, pour le dire avec Éric Normandeau, « d'une vision culturaliste du projet souverainiste²⁶ » qui serait le fait d'une vieille garde nationaliste nourrie à la « morale du ressentiment²⁷ ». « Pour certains, le projet souverainiste vise à assurer la survivance des francophones d'Amérique, pour d'autres, et j'en suis, il s'agit d'une autre façon de gouverner²⁸. » Et tout récemment, ceux qui se sont fait connaître comme les jeunes *mousquetaires* de la députation péquiste ont avancé dans la même direction, en disant de la souveraineté « qu'elle [ne peut plus être] une réponse aux injustices commises hier et l'aboutissement historique d'une démarche entreprise jadis²⁹ ». Le vieux désir d'achèvement qui traverse la conscience historique francophone et motive le peuple québécois à lutter pour la pleine existence nationale est disqualifié. Ces députés écriront aussi que « rattachée à la

survie de la langue et du peuple québécois, on voit mal en quoi la souveraineté peut être une réponse aux problèmes sociaux qui se vivent au jour le jour³⁰ ».

Pour être moderne, le souverainisme doit sortir de l'histoire des luttes nationales québécoises, se modeler ailleurs que dans les traditionnelles raisons fortes qui mobilisaient l'électorat. À sa manière, la société québécoise serait multiculturelle et la mise en scène de son parcours historique à travers la mémoire canadienne-française serait susceptible de provoquer pour de larges segments de la population une forme d'exclusion symbolique dont les souverainistes doivent tout faire pour ne pas se rendre coupables. Michel Venne, en faisant la synthèse des contributions récentes sur le développement de l'identité québécoise, prétend ainsi que « depuis quarante ans, la population québécoise s'est diversifiée, et lorsque, aujourd'hui, on évoque l'identité québécoise, on parle d'une nation pluraliste, qui a intégré en son sein des gens de toutes origines et de toutes religions. La nation québécoise est métissée, elle n'est pas homogène³¹. » On travaillera donc à réécrire l'histoire de la société québécoise pour la vider des mythes et conceptions qui concernent d'abord la majorité francophone, et à trouver dans un patrimoine civique commun et interculturel l'objet d'une nouvelle conscience historique qu'il faudra remodeler pour en faire la référence par laquelle se définira l'appartenance nationale. On donnera à la société québécoise une identité toute neuve en transvidant l'appartenance nationale de la communauté de mémoire et de culture franco-québécoise vers une citoyenneté sociale et inclusive, susceptible de s'ouvrir aux identités multiples telles qu'elles s'expriment dans la société contemporaine.

Car la société québécoise, déprise pour de bon de son appartenance historique, reniera tout ce qui l'a faite, tous ceux qui l'ont faite. Pendant dix ans, les souverainistes officiels n'ont rien ménagé pour ne plus ressembler à ce qu'était traditionnellement un souverainiste québécois. Dans chaque déclaration souverainiste, on aura scruté les traces du vieux nationalisme pour les stigmatiser, en

indiquant le chemin qui reste à faire pour achever la métamorphose multiculturaliste du mouvement. Il n'est plus permis, on l'a vu, de centrer la lutte souverainiste sur les préoccupations linguistiques de la majorité francophone. Il fallait effacer la conscience historique de cette majorité, en gommer les traces, limiter son expression au strict minimum, dans le pire des cas. La mémoire francophone, investie d'une interprétation traumatique du passé canadien-français, devait être refoulée aux marges de l'espace public, chez les mouvements souverainistes marginaux qui ont refusé de prendre le tournant du nationalisme civique. Il fallait toutefois en finir une fois pour toutes avec la dimension historique du nationalisme québécois, pour parachever sa conversion pluraliste en assurant la mise en scène dans le discours souverainiste d'une société multiculturelle, sans tolérer désormais les militants réfractaires à ce basculement idéologique. L'affaire Michaud en a donné l'occasion et a fourni le modèle de ce que les souverainistes ne voulaient plus être et de ce qu'ils cherchaient à devenir. On y verra la dernière étape de cette dénationalisation en trois temps.

On connaît les événements. Le 14 décembre 2000, l'Assemblée nationale condamnait Yves Michaud, alors candidat à l'investiture péquiste dans le comté de Mercier, pour des propos tenus devant les États généraux sur l'avenir du français au sujet du vote référendaire des minorités ethniques. Michaud liait son interprétation à la nécessité, selon lui, de rouvrir la question linguistique, à l'heure où les militants péquistes cherchaient à faire du cégep français le nouvel enjeu de la lutte pour la francisation de Montréal. Mais pour une certaine élite péquiste, Michaud, en faisant le pari de confronter la direction du parti sur la nouvelle définition de la nation québécoise mise de l'avant depuis 1995, en distinguant le vote majoritaire francophone du vote immigré³², en faisant aussi de la protection politique du français une priorité nationale plus importante que le respect du libéralisme identitaire, Michaud, donc, opérait un geste de rupture avec le parti souverainiste tel qu'il cherchait à se redéfinir. En rappelant que la société québé-

Table des matières

CHAPITRE PREMIER • Un souverainisme sans nationalisme ou la conversion des souverainistes québécois au multiculturalisme	9
CHAPITRE DEUX • Le problème du multiculturalisme dans l'historiographie québécoise contemporaine : Gérard Bouchard et le remodelage pluraliste de la conscience historique franco-québécoise	47
CHAPITRE TROIS • La canadianisation tranquille du Québec : Jocelyn Létourneau et la dénationalisation de la conscience historique francophone	89
CHAPITRE QUATRE • L'école de Montréal, l'historiographie nationaliste et la conscience historique francophone	129
CONCLUSION • Depuis le 26 mars 2007	171
REMERCIEMENTS	177
NOTES	179

Imprimé sur du papier 100 % postconsommation,
traité sans chlore.



MISE EN PAGES ET TYPOGRAPHIE :
LES ÉDITIONS DU BORÉAL

CE DEUXIÈME TIRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER EN OCTOBRE 2007
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE GAUVIN
À GATINEAU (QUÉBEC).

MATHIEU BOCK-CÔTÉ

La Dénationalisation tranquille

Depuis quelques années, on a dit de l'identité québécoise qu'elle s'est métamorphosée, qu'elle n'est plus héritière du parcours historique de la majorité francophone. Partout résonne un discours plaidant, au nom du multiculturalisme et d'une ouverture à l'autre, pour le dépassement de la mémoire nationale comme espace de rassemblement de la société québécoise.

Pourtant, de nombreux indices, dont la controverse entourant les accommodements raisonnables, laissent croire que les Québécois sont encore attachés à une définition historique et existentielle de leur identité nationale.

Dans *La Dénationalisation tranquille*, Mathieu Bock-Côté analyse la diffusion d'une mauvaise conscience qui aura convaincu la pensée québécoise de se redéfinir en dehors des raisons fortes qui l'avaient traditionnellement alimentée. À travers l'étude des acteurs politiques et des historiens qui ont contribué à forger la culture politique postréférendaire, en particulier Jocelyn Létourneau et Gérard Bouchard, il cherche à voir comment cette tentative de transformation de l'identité nationale aura été menée et comment elle se sera soldée, selon lui, par un échec.

Cette étude en forme d'essai permettra de mieux comprendre la culture politique postréférendaire, tout en ouvrant la réflexion sur une reconstruction de la conscience collective qui permettra au Québec de retrouver le sens de sa continuité nationale.

Diplômé en philosophie, Mathieu Bock-Côté poursuit actuellement un doctorat en sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Auteur de plusieurs articles portant sur la politique québécoise, le conservatisme occidental, le progressisme contemporain et le multiculturalisme, il intervient régulièrement sur les questions d'actualité, dont il est un commentateur recherché.